



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
au cœur de la transformation de l'action publique

Le Directeur Général

Abidjan, le 10 JUIN 2025

N° 093 /MEMFPMA/ENA/DG/SC

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des candidats aux concours directs d'entrée en 2026 à l'École Nationale d'Administration (ENA), que les résultats de la phase de présélection seront publiés par affichage à l'ENA, le **mardi 10 juin 2025** à partir de **13 heures** et mis en ligne sur le site web : www.ena.ci dans un délai de 72 heures.

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles à l'issue de la phase de présélection sont invités, à déposer leur dossier physique à l'ENA, conformément au calendrier ci-dessous :

- Cycle Supérieur : le **jeudi 12 juin 2025** ;
- Cycle Moyen Supérieur : le **vendredi 13 juin 2025** ;
- Cycle Moyen : le **samedi 14 juin 2025**.

A titre de rappel, les dossiers de candidature aux concours directs, quel que soit le cycle, devront comprendre les pièces ci-après :

- *une fiche de candidature, à imprimer à partir de son espace candidat ;*
- *une demande manuscrite de candidature établie sur papier libre, adressée à Madame le Ministre d'État, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, précisant l'adresse exacte du candidat et le cycle du concours ;*
- *un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu, datant de moins d'un (01) an, au 1^{er} janvier 2025 ;*
- *un extrait de casier judiciaire établi après le 1^{er} janvier 2025 ;*
- *un certificat de nationalité datant de moins de cinq (05) ans, au 1^{er} janvier 2025 ;*
- *les diplômes ou titres exigés et leurs copies certifiées conformes à l'original par les autorités municipales, avec les homologations éventuelles pour les*

diplômes obtenus à l'étranger ou les diplômes autres que le BTS obtenus dans les établissements privés ;

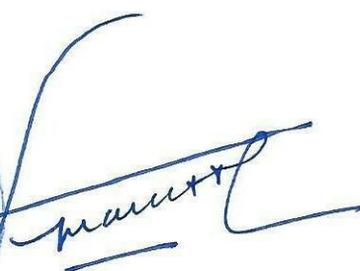
- *une copie du baccalauréat ou du diplôme admis en équivalence, certifiée conforme à l'original par les autorités municipales avec les homologations éventuelles s'il a été obtenu à l'étranger ;*
- *un modèle de curriculum vitae renseigné et certifié sincère par le candidat, à télécharger sur le site internet de l'ENA ;*
- *une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat déclare ne pas être fonctionnaire ou élève-fonctionnaire d'une Administration, d'un Service ou Établissement Public de l'État ou d'une Collectivité locale*

(s'agissant du fonctionnaire candidat à un concours direct, il devra produire une attestation de sa démission dûment approuvée par son autorité hiérarchique, indiquant l'emploi, le grade, la catégorie et l'ancienneté de service effectif).

- *une copie de la preuve de l'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;*
- *le reçu de paiement des frais de concours ;*
- *le reçu de paiement des frais de cours de préparation ;*
- *une pochette à 2.000 francs CFA, payable à l'Agence Comptable de l'ENA ;*
- *une déclaration sur l'honneur à imprimer sur le site web : www.ena.ci, par laquelle le candidat déclare l'authenticité des documents produits.*

Pour les candidats admissibles à plusieurs cycles, il leur est demandé de fournir un seul dossier en indiquant sur la demande manuscrite lesdits cycles et en présentant les diplômes requis pour chaque cycle. 




Narcisse SEPY YESSOH